

## Bulletin février

Chers amis arbitres,

A la lecture de notre revue «Volley-ball Magazine», il semblerait que tout aille bien dans le monde de notre sport ! En effet, pas d'information concernant les sanctions disciplinaires, alors que nous pensions que cette demande du corps arbitral était acquise. Mais peut-être sommes nous des rabat-joie, car si il en est ainsi, c'est que personne n'a franchi la ligne jaune, celle qui délimite la bonne conduite, la courtoisie, la correction, de l'inacceptable !! Nous voudrions que ce soit vrai, nous en serions ravis !!

Penser cela, c'est aller trop vite en besogne ! Dans notre bulletin de janvier, nous précisons que nous avons, au moins, trois «affaires» en cours et qu'il y en avait certainement d'autres qui nous étaient inconnues. Pourquoi ? Parce que les arbitres ne nous ont pas informés alors que nous sommes à leur disposition.

Parmi toutes ces affaires, il y a le cas Haffner. La sanction de la LNV est tombée : deux matchs de suspension et les attendus de la décision sont surprenants.

Voilà encore une lourde sanction concernant un individu bien connu des services.....de l'arbitrage. Quel dommage que tout ceci reste confidentiel alors que la législation impose que les débats disciplinaires soient publics !!. Pensant que la «punition» était imméritée, Monsieur Haffner a démissionné ou a été démissionné, c'est la même chose ! De ce fait, la sanction passe à environ 6 mois de suspension. Peut-être est-ce plus conforme à la nature des faits ? Il n'empêche que le puni est licencié à la FFVB et qu'en plus, il a une mission éducative et de valeur exemplaire, auprès des jeunes qui lui étaient confiés.

Nous avons un autre sujet d'inquiétude : un courrier fédéral signé du Président de la CCA. Aujourd'hui, la Fédération n'a pas les moyens de rembourser les frais avancés par les arbitres pour se rendre sur les lieux où ils ont été désignés et accomplir la mission qui leur a été confiée. Pour certains, nous avons entendu parler de 2000,00€ (deux mille euros). Cela voudrait dire qu'il faut «avoir les moyens» quand on veut être arbitre. On déplore l'absence de jeunes candidats à l'arbitrage, mais avec un tel problème de nature financière, toutes les campagnes incitatives, se heurteront à ce phénomène et qui se doublera avec celui de leur reconnaissance et de leur défense.

**« Viens rejoindre la grande famille des arbitres de volley-ball avant qu'elle ne s'éteigne ! »**

Cette phrase émise par l'un de nos confrères, prend tout son sens prémonitoire. Espérons qu'il n'est pas déjà trop tard pour inverser la tendance !!

Nous espérons une prise de conscience de nos instances responsables et en attendant celle-ci, nous vous souhaitons une fin d'hiver clémente ainsi que de bons arbitrages.